

MENTION

METIERS DU NUMERIQUE : CONCEPTION, REDACTION ET REALISATION WEB

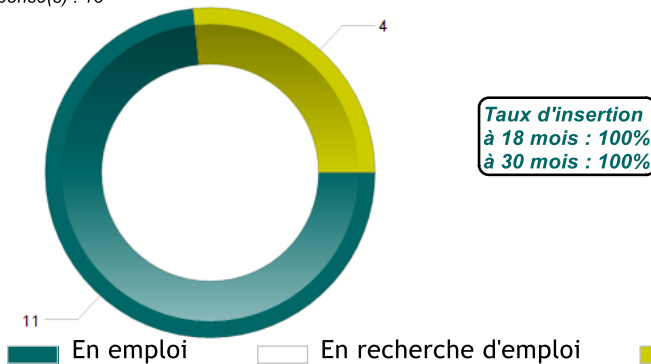
PARCOURS

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
POUR L'ANIMATION DE RESEAUX ET DE COMMUNAUTES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

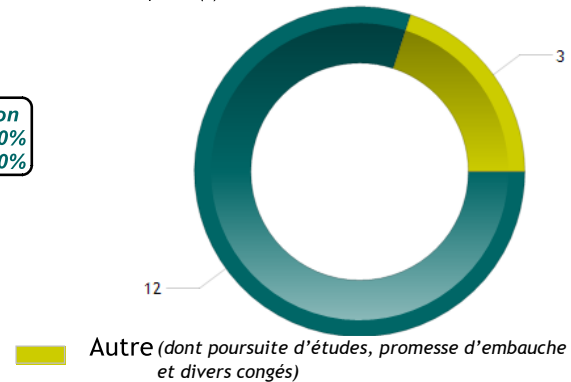
Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



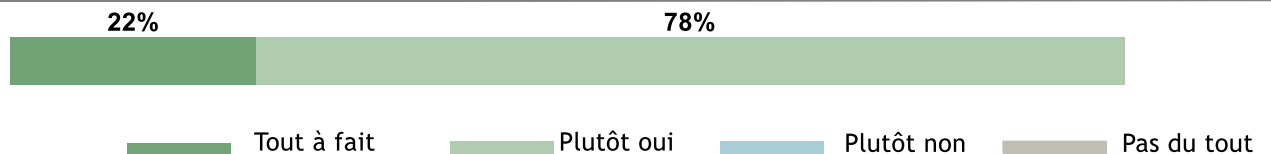
Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Chargé de communication
- Coworking manager et assistant de communication
- Assistant chargé d'affaires
- Assistant communication
- Assistant communication digitale
- Assistant communication et marketing
- Chargé de communication IUT la Roche sur Yon
- Conseiller en séjour

— SATISFACTION

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 9



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 10



- Oui ou Plutôt oui (D. et N.)
- Oui ou Plutôt oui (seulement D.)
- Oui ou Plutôt oui (seulement N.)
- Non ou Plutôt non (D. et N.)

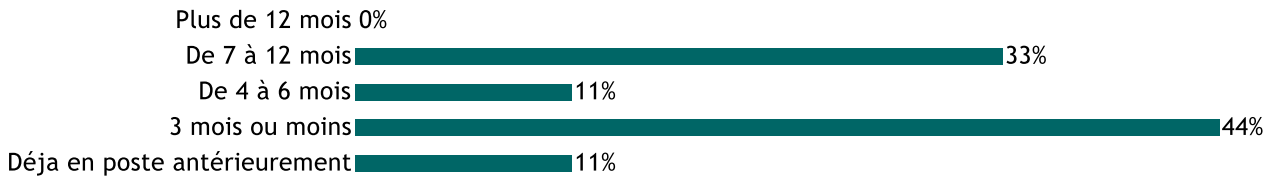
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 8

- Candidature spontanée 25 %
- Relations personnelles ou professionnelles 25 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 25 %
- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 25 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 9



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 11

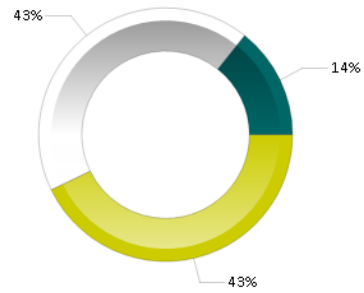


EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Statut

Nombre de réponse(s) : 7

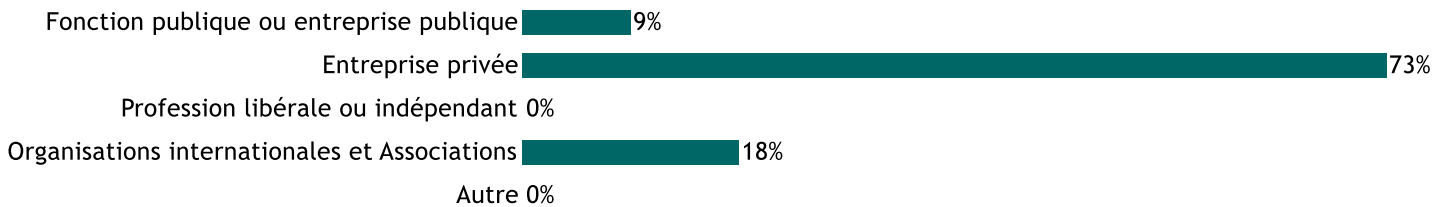


Emploi stable Emploi non stable

Cadre Technicien Employé

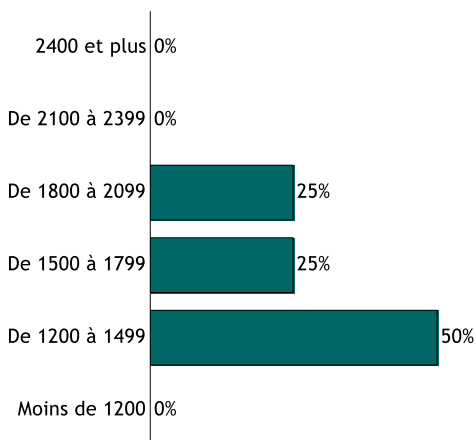
Employeur

Nombre de réponse(s) : 11



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 4



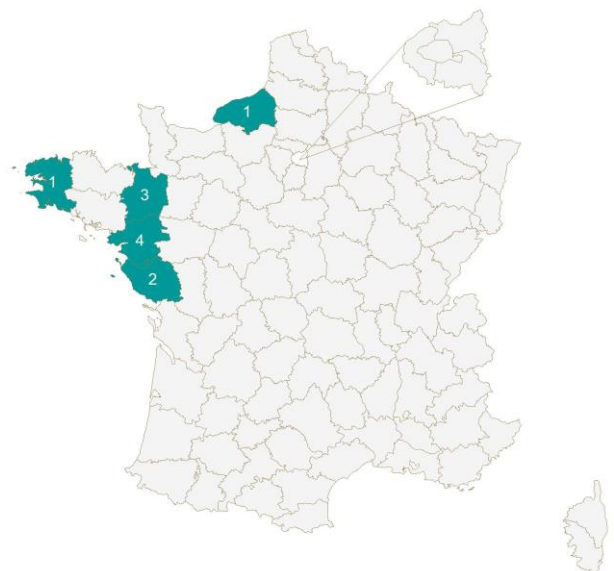
Salaire médian : 1518 euros

Salaire moyen : 1571 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 11



Emplois à l'étranger : 0